



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 26

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Laurent Ferrer Service Eau Assainissement

Objet :	Direction de l'eau et de l'Assainissement : demande d'un fonds de concours GEPU à la commune du Puy-en-Velay - Val Vert : rues Jean Baudoin et Saint-Exupéry
----------------	--

Rapporteur : Roland GOBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les Statuts de la Communauté d'agglomération et notamment les dispositions incluant la Commune du Puy-en-Velay, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (article L5216-5 VI),

Considérant que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, souhaite renouveler un réseau d'eaux pluviales, rues Jean Baudoin et Saint-Exupéry et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la commune du Puy-en-Velay pour la part eaux pluviales,

Le fonds de concours a pour objet la réalisation d'un équipement. La participation financière de la commune sera de 50 % après subvention.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'Agglomération	Montant prévisionnel du fonds de concours 50%
90 000,00 €	-	90 000,00 €	45 000,00 €

Le montant réel définitif du fonds de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'agglomération.

Une convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune du Puy-en-Velay à la Communauté d'agglomération est donc proposée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de demander un fonds de concours à la Commune du Puy-en-Velay en vue de

Délibération n°26 du 12/12/2024

participer au financement du renouvellement d'un réseau d'eaux pluviales, pour la part d'eaux pluviales de 50 % du coût des travaux eaux pluviales supportés par la Communauté d'agglomération. Au regard du montant prévisionnel des travaux, le fonds de concours est estimé à 45 000,00 euros HT,

- APPROUVE la convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune du Puy-en-Velay à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à cette demande.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 27

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Laurent Ferrer Service Eau Assainissement

Objet :	Direction de l'eau et de l'Assainissement : demande d'un fonds de concours GEPU à la commune du Puy-en-Velay - Avenue du Val Vert
----------------	---

Rapporteur : Roland GOBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les Statuts de la Communauté d'agglomération et notamment les dispositions incluant la Commune du Puy-en-Velay, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (article L5216-5 VI),

Considérant que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, souhaite créer un réseau d'eaux pluviales, avenue du Val Vert et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la commune du Puy-en-Velay pour la part eaux pluviales,

Le fonds de concours a pour objet la réalisation d'un équipement. La participation financière de la commune sera de 50 % après subvention.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'Agglomération	Montant prévisionnel du fonds de concours 50%
90 000,00 €	-	90 000,00 €	45 000,00 €

Le montant réel définitif du fonds de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'agglomération.

Une convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune du Puy-en-Velay à la Communauté d'agglomération est donc proposée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de demander un fonds de concours à la Commune du Puy-en-Velay en vue de participer au financement de la création d'un réseau d'eaux pluviales, pour la part d'eaux pluviales de 50 % du coût des travaux eaux pluviales supportés par

Délibération n°27 du 12/12/2024

la Communauté d'agglomération. Au regard du montant prévisionnel des travaux, le fonds de concours est estimé à 45 000,00 euros HT,

- APPROUVE la convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune du Puy-en-Velay à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à cette demande.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 28

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Laurent Ferrer Service Eau Assainissement

Objet :	Direction de l'eau et de l'Assainissement : demande d'un fonds de concours GEPU à la commune de Vorey-sur-Arzon - rue des Religieuses
----------------	---

Rapporteur : Roland GOBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les Statuts de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et notamment les dispositions incluant la Commune de Vorey-sur-Arzon, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (article L5216-5 VI),

Considérant que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, souhaite restructurer un réseau d'eaux pluviales (mise en séparatif), rue des Religieuses et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la commune de Vorey-sur-Arzon pour le renouvellement du réseau d'eaux pluviales,

Le fonds de concours a pour objet la réalisation d'un équipement. La participation financière de la commune sera de 50 % après subvention.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'Agglomération	Montant prévisionnel du fonds de concours 50%
5 000,00 €	-	5 000,00 €	2 500,00 €

Le montant réel définitif du fonds de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'agglomération.

Une convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Vorey-sur-Arzon à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est donc proposée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de demander un fonds de concours à la Commune de Vorey-sur-Arzon en vue de participer au financement d'une restructuration d'un réseau d'eaux pluviales
Délibération n°28 du 12/12/2024

de 50 % du coût des travaux supportés par la Communauté d'agglomération.
Au regard du montant prévisionnel des travaux, le fonds de concours est estimé à 2 500 euros HT,

- APPROUVE la convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Vorey-sur-Arzon à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer que tout acte afférant à cette demande.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 29

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Laurent Ferrer Service Eau Assainissement

Objet :	Direction de l'eau et de l'Assainissement : demande d'un fonds de concours GEPU à la commune de Blavozy - Chemin des Combes
----------------	---

Rapporteur : Roland GOBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les Statuts de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et notamment les dispositions incluant la Commune de Blavozy, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (article L5216-5 VI),

Considérant que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, souhaite renouveler un réseau unitaire d'eau usée et d'eau pluviale, Chemin des Combes et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la commune de Blavozy pour la part eaux pluviales,

Le fonds de concours a pour objet la réalisation d'un équipement. La participation financière de la commune sera de 50 % après subvention.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'Agglomération	Montant prévisionnel du fonds de concours 50%
6 000,00 €	-	6 000,00 €	3 000,00 €

Le montant réel définitif du fonds de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'agglomération.

Une convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Blavozy à la Communauté d'agglomération est donc proposée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de demander un fonds de concours à la Commune de Blavozy en vue de participer au financement du renouvellement d'un réseau unitaire d'eau usée et d'eau pluviale, pour la part d'eaux pluviales de 50 % du coût des travaux d'eau

Délibération n°29 du 12/12/2024

pluviale supporté par la Communauté d'agglomération. Au regard du montant prévisionnel des travaux, le fonds de concours est estimé à 3 000 € HT,

- APPROUVE la convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Blavozy à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à cette demande.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 30

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Laurent Ferrer Service Eau Assainissement

Objet :	Direction de l'Eau et de l'Assainissement - Communes de Meydeyrolles et de Saint-Jean d'Aubrigoux : acquisition des parcelles du périmètre de protection immédiat des captages de Marhus
----------------	--

Rapporteur : Roland GOBET

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement doit dans le cadre de la régularisation du périmètre de protection immédiat des captages de Marhus sur les communes de Medeyrolles (63) et Saint-Jean d'Aubrigoux (43), acquérir soit à l'amiable soit par voie d'expropriation des parcelles concernées par la déclaration d'utilité publique des captages de Marhus objet de l'arrêté interpréfectoral n°ARS/DT43/01/2015/46 du 31 mars 2015 instituant les périmètres de protection autour desdits captages.

L'arrêté inter-préfectoral impose l'acquisition et la clôture des périmètres de protection immédiats et donc l'acquisition de neuf parcelles (en totalité ou partiellement) :

- Commune de Medeyrolles : N° 176-177-178-179 section AL ;
- Commune de Saint-Jean d'Aubrigoux : N° 116-118-129-133-134 section A.

Ce dossier d'acquisition de neuf parcelles (en totalité ou partiellement) initié par le Syndicat de gestion des Eaux du Velay et finalisé par la DEA, a permis d'établir les promesses de vente synallagmatique, aux conditions suivantes :

- Parcelle section AL N°176, sise Les Bonnefonds commune de Medeyrolles :
 - Propriétaires : SAGUETON Marcelle Marie née BERNARD Marcelle Marie, THIOLIERES Isabelle née BERNARD Isabelle et MATHIEU Paulette née BERNARD Paulette ;
 - Surface : 4 m² ;
 - Indemnité principale : 0,10 €/m² soit $4 \times 0,10 = 0,40$ € ;
 - Indemnité de remploi : 20 % soit $0,4 \times 20 \% = 0,08$ € ;

Le montant de l'indemnité globale s'élève à la somme de : 0,48 € arrondi à 1,00 €.

- Parcelle section AL N°177, sise Les Bonnefonds commune de Medeyrolles :
 - Propriétaire : MALLIET Jean-Marc ;
 - Surface : 2152 m² ;
 - Indemnité principale : 0,52 €/m² soit $2152 \times 0,52 = 1119,04$ € ;

Le montant de l'indemnité globale s'élève à la somme de : 1119,04 €.

- Parcelle section AL N°178, sise Les Bonnefonds commune de Medeyrolles :
 - Propriétaires : PICARD Josette et CHAPON Monique née PICARD Monique ;
 - Surface : 2156 m² ;
 - Indemnité principale : 0,52 €/m² soit $2156 \times 0,52 = 1121,12$ € ;

Le montant de l'indemnité globale s'élève à la somme de : 1121,12 €.

- Parcelle section AL N°179, sise Les Bonnefonds commune de Medeyrolles :
 - Propriétaires : SAGUETON Marcelle Marie née BERNARD Marcelle Marie, THIOLIERES Isabelle née BERNARD Isabelle et MATHIEU Paulette née BERNARD Paulette ;
 - Surface : 70 m² ;
 - Indemnité principale : 0,10 €/m² soit $70 \times 0,10 = 7,00$ € ;
 - Indemnité de remploi : 20 % soit $7,00 \times 20 \% = 1,40$ € ;

Le montant de l'indemnité globale s'élève à la somme de : 8,40 € arrondi à 9,00 Euros.

Délibération n°30 du 12/12/2024

- Parcelle section A N°116, sise Petit Paturau commune de Saint Jean d'Aubrigoux :

- Propriétaire : LACROIX Maxime Marie Sébastien Noël ;
- Surface : 56 m² ;
- Indemnité principale : 0,52 €/m² soit 56 x 0,52 = 29,12 € ;
- Indemnité accessoire nettoyage emprise : 13,64 € ;

Le montant de l'indemnité globale s'élève à la somme de : 42,76 €.

- Parcelle section A N°118, sise Lous Sagnoux commune de Saint Jean d'Aubrigoux :

- Propriétaire : FOUGEROUSE Jean François ;
- Surfaces : 635 m² et 848 m² ;
- Indemnité principale : 0,52 €/m² soit 635 x 0,52 = 330,20 € ;
- Indemnité principale : 0,52 €/m² soit 848 x 0,52 = 440,96 € ;

Le montant de l'indemnité globale s'élève à la somme de : 771,16 €.

- Parcelle section A N°129, sise Lous Sagnoux commune de Saint Jean d'Aubrigoux :

- Propriétaire : Section de Chanteloube, commune de Saint Jean d'Aubrigoux ;
- Surface : 16 m² ;
- Indemnité principale : 0,52 €/m² soit 16 x 0,52 = 8,32 € ;

Le montant de l'indemnité globale s'élève à la somme de : 8,32 €.

- Parcelle section A N°133, sise Lous Sagnoux commune de Saint Jean d'Aubrigoux :

- Propriétaire : BORIE Jean-Luc Guy ;
- Surface : 166 m² ;
- Indemnité principale : 0,52 €/m² soit 166 x 0,52 = 86,32 € ;
- Indemnité perte d'arbres : 15 épicéas pour 10 m³ : 300,00 € ;

Le montant de l'indemnité globale s'élève à la somme de : 386,32 Euros.

- Parcelle section A N°134, sise Lous Sagnoux commune de Saint Jean d'Aubrigoux :

- Propriétaires : GIRAUD Marie Thérèse Josette veuve de THUAIRE Gabriel et THUAIRE Françoise Suzanne épouse de MARSALET Pascal ;
- Surface : 2928 m² ;
- Indemnité principale : 0,52 €/m² soit 2928 x 0,52 = 1522,56 € ;

Le montant de l'indemnité globale s'élève à la somme de : 1522,56 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE

l'acquisition des parcelles AL N°176 (4 m²) appartenant à SAGUETON Marcelle Marie née BERNARD Marcelle Marie, THIOLIERES Isabelle née BERNARD Isabelle et MATHIEU Paulette née BERNARD Paulette au prix de 1,00 €, AL N°177 (2152 m²) appartenant à MALLIET Jean-Marc au prix de 1119,04 €, AL N°178 (2156 m²) appartenant à PICARD Josette et CHAPON Monique née PICARD Monique au prix de 1 121,12 €, AL N°179 (70 m²) appartenant à SAGUETON Marcelle Marie née BERNARD Marcelle Marie, THIOLIERES Isabelle née BERNARD Isabelle et MATHIEU Paulette née BERNARD Paulette au prix de 9,00 €, A N°116 (56 m²) appartenant à LACROIX Maxime Marie Sébastien Noël au prix de 42,76 €, A N°118 (635 et 848 m²) appartenant à FOUGEROUSE Jean François au prix de 771,16 €, A N°129 (16 m²) appartenant à Section de Chanteloube, commune de Saint Jean d'Aubrigoux au prix de 8,32 €, A N°133 (166 m²) appartenant à BORIE Jean-Luc Guy au prix de 386,32 €, A N°134 (2928 m²) appartenant à GIRAUD Marie Thérèse Josette veuve de THUAIRE Gabriel, THUAIRE Françoise Suzanne épouse de MARSALET Pascal au prix de 1522,56

€,

- APPROUVE la prise en charge des frais d'actes en sus liées à cette acquisition,
- AUTORISE Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 31

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie
Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Vincent TEYSSONNEYRE

Objet :	EPAGE Loire Lignon : désignation d'un nouveau représentant
----------------	--

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'agglomération adhère à l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Lignon (EPAGE).

L'EPAGE Loire-Lignon est composé des 17 EPCI-FP suivants :

- Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- Communauté de communes Haut Pays du Velay communauté,
- Communauté de communes des Sucs,
- Communauté de communes Loire Semène,
- Communauté de communes du Haut-Lignon,
- Communauté de communes des Rives du Haut Allier,
- Communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal,
- Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron,
- Communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles,
- Communauté de communes Montagne d'Ardèche,
- Communauté de communes des Monts du Pilat,
- Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez,
- Communauté de communes Val Eyrieux,
- Communauté d'agglomération Loire Forez,
- Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans,
- Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo,
- Saint-Étienne Métropole.

Le territoire couvre 226 communes sur lesquelles on compte 193 545 habitants.

L'objectif de l'EPAGE Loire-Lignon est de faire reconnaître, auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels œuvrant dans le domaine de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques, son rôle comme acteur œuvrant pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau sur un territoire hydrographique cohérent, celui de la Loire et du Lignon. L'EPAGE assume un rôle d'animateur central en matière de gestion des rivières. Il assure une cohérence et une efficacité à l'échelle du bassin hydrographique Loire-Lignon par son rôle d'expertise, de coordination et d'information, notamment via les Contrats Territoriaux, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), Site Natura 2000 et Contrat Vert et Bleu (CVB), qu'il porte :

- Contrat Territorial Loire Montagne ;
- Contrat Territorial Haut Lignon ;
- Contrat Territorial Loire et affluents vellaves ;
- Site Natura 2000 du Haut-Lignon ;
- SAGE Lignon du Velay ;
- CVB Devès, Mézenc, Gerbier.

La gouvernance est administrée par un organe délibérant, le Comité syndical, composé de délégués titulaires et suppléants élus au sein de chaque EPCI-FP adhérents, pour représenter ses intérêts.

Le nombre de sièges détenu par EPCI-FP se calcule de la façon suivante : nombre de sièges auquel l'EPCI peut prétendre eu égard à sa surface de bassin versant dans le syndicat, auquel

il faut rajouter le nombre de sièges auquel l'EPCI peut prétendre eu égard au nombre d'habitants de l'EPCI dans le syndicat.

La Communauté d'agglomération dispose de 7 délégués titulaires (sur 33 délégués au total) et de 7 suppléants.

Par ailleurs, suite à l'installation du nouveau du Conseil Municipal de Vals-près le Puy le 22 octobre 2024, il convient de désigner un nouveau représentant à l'EPAGE.

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE Monsieur Philippe JOUJON comme représentant de la Communauté d'agglomération à l'EPAGE Loire Lignon,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 32

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie
Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Vincent TEYSSONNEYRE

Objet :	Programme d'Études Préalables au PAPI approbation des pièces constitutives de l'avenant n°2 et du plan de financement actualisé
----------------	---

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

La Communauté d'agglomération s'est engagée dans un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations en déposant un dossier pour le programme d'études préalables (PEP) en mai 2023 qui a été approuvé le 20 septembre 2023.

Ce programme s'échelonne sur la période 2023-2026 et doit permettre d'améliorer la connaissance du risque inondation à l'échelle du territoire du PAPI et de définir la stratégie de gestion du risque inondation sur les dix prochaines années.

Lors de l'instruction du dossier, les divers services et organismes consultés ont fait part de recommandations pour compléter les actions à porter dans le cadre du PEP afin d'améliorer le diagnostic de territoire.

Une partie de ces recommandations a été intégrée dans le programme d'étude par le biais de deux nouvelles fiches actions et l'actualisation de 4 fiches actions, au sein d'un avenant n°1 au programme.

Cependant, les remarques formulées dans le cadre de l'instruction ont également fait remonter des attentes sur l'intégration d'une étude sur le rôle des zones humides dans la problématique inondation au sein du programme d'études préalables.

Au regard de la temporalité du programme, cette étude n'a pas été intégrée à ce jour. Il s'avère qu'aujourd'hui le Conservatoire d'Espace Naturel d'Auvergne travaille au développement d'un outil de priorisation des zones humides pouvant répondre à cette thématique et proposer un plan d'action pour la phase opérationnelle du programme portée par le PAPI complet.

L'avancée du programme d'études a mis également en lumière l'étendue du périmètre de l'action 1.13 correspondant à l'étude pré-opérationnelle portée sur la Borne et ses affluents. Au regard du réseau hydrographique sur ce périmètre et des enjeux présents, il convient aujourd'hui de réévaluer le montant de cette étude et le plan de financement associé.

Pour ce qui concerne les actions sur les dispositifs de réduction de la vulnérabilité, il convient également de mettre en adéquation les fiches action 5.2 avec les bénéficiaires des dispositifs (habitats, entreprises...).

Afin de mettre en conformité le plan d'actions et de répondre aux recommandations des services de l'État, un avenant n°2 au programme d'études préalables doit être passé.

Les modifications portées par l'avenant n°2 sont :

- la création d'une nouvelle fiche action :
- une fiche action 1.6.2 « déploiement d'un outil d'aide à la priorisation des zones humides sur le territoire de la CAPEV ».
- l'actualisation de 3 des fiches actions :
- actualisation de la fiche action 1.13 « Étude pré-opérationnelle de la Borne et de ses affluents urbains »,
- actualisation de la fiche actions 5.2 A « Dispositif de réduction de la vulnérabilité du bâti existant/Partie dispositif »,

- actualisation de la fiche actions 5.2 B « Dispositif de réduction de la vulnérabilité du bâti existant/Partie travaux » ;

Plan de financement actualisé

Axe	Actions	Budget initial €TTC	Budget prévisionnel Avenant €TTC	Financement CAPEV €TTC	Financement FPRNM/BOP 181 €TTC	Financemen t Agence de l'eau Loire Bretagne €TTC	FEDER €TTC
Axe 1	Actualisation de la fiche action 1.13	84 000,00 €	100 000 €	20 000,00 €	50 000,00 €		30 000,00 €
	Fiche action 1.6.2		37 105,00 €	7 421,00 €	11 131,50 €	18 552,50 €	
Axe 5	Action 5.2 A	62 400,00 €	68 250,03 €	13 650,01 €	44 571,44 €		10 028,58 €
	Action 5.2 B	65 000,00 €	59 149,97 €	23 901,42 €	26 557,13 €		8 691,42 €
TOTAL		211 400,00 €	264 505,00 €	64 972,43 €	132 260,07 €	18 552,50 €	48 720,00 €

Cet avenant induit une modification du plan de financement de 53 105 € TTC dont 10 621 € TTC financés par la Communauté d'agglomération, 19 131,50 € TTC financés par l'État au titre du FPRNM, 18 552,50 € TTC financés par l'agence de l'eau Loire Bretagne et 4 800 € TTC financés par le FEDER.

Le Conseil communautaire a approuvé le 28 septembre 2023 le plan de financement prévisionnel du PEP PAPI pour l'exercice 2023-2024, ainsi que l'avenant n°1 le 7 mars 2024.

Au regard des modifications introduites par l'avenant au PEP, il convient d'actualiser le plan de financement du PEP.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE les pièces constitutives, ci-annexées, de l'avenant n°2 au programme d'études préalables et le plan de financement actualisé,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager toutes les formalités et signer tout document nécessaire à l'intégration de cet avenant au Programme d'Études Préalables,
- SOLLICITE les subventions correspondantes auprès de l'Europe, l'État, la Région et le Département induites par l'avenant,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager l'ensemble des opérations listées dans la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 10

Jean Yves BERAUD, Celine GACON, Cécile GALLIEN, Laurent JOHANNY, Jean-Noël LAPEYRE, Daniel JOUBERT, David MATHIEU, Jean Paul NICOLAS, Pierre PAILLER, Marie-Pierre VINCENT

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL_CC2024_334-DE

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 33

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie
Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Vincent TEYSSONNEYRE

Objet :	Programme d'études préalables au PAPI : approbation du plan de financement pour l'action 1.9 « Étude pré-opérationnelle de l'axe Loire et confluences principales ».
----------------	--

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay s'est engagée dans un Programme d'Études Préalables (PEP) au Programme d'Action de Prévention des Inondations.

L'objectif du programme est d'améliorer la connaissance des aléas et des enjeux afin de définir une stratégie sur la gestion du risque inondation à l'échelle du territoire du PAPI.

Ce Programme d'Études Préalables doit conduire à l'élaboration du dossier de PAPI complet.

Le Programme d'Études Préalables, le plan d'actions et le plan de financement 2023-2026 associés ont été approuvés par délibération du conseil communautaire le 13 avril 2023.

Le Programme d'Études Préalables au PAPI a été approuvé le 13 avril 2023 par délibération du Conseil communautaire.

Le plan de financement prévisionnel pour l'année 2024 a également été approuvé en Conseil communautaire le 7 mars 2024.

Dans le cadre de cette action, il sera prévu d'actualiser les connaissances, réinterroger les aménagements envisagés dans les études locales passées et de raisonner à l'échelle de l'axe complet pour envisager une gestion globale à long terme du risque inondation par débordement de la Loire dans la traversée du territoire.

L'étude se concentrera sur l'axe Loire tout en intégrant les principales confluences (essentiellement Arzon et Borne) qui sont sources de problèmes récurrents en fonction des phénomènes météorologiques : méditerranéens, océaniques ou mixtes.

Le plan de financement prévisionnel de cette action est le suivant :

Nom	Budget prévisionnel (HT)	Financement prévisionnel CA-PEV	Financement FPRNM	Financement FE-DER
Action 1.9 – étude pré-opérationnelle de l'axe Loire et confluences principales	100 000 €	20 000 €	50 000 €	30 000 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

Délibération n°33 du 12/12/2024

- APPROUVE le plan de financement de l'action 1.9 « Étude pré-opérationnelle de l'axe Loire et confluences principales » du Programme d'études préalables au PAPI,
- SOLLICITE les subventions correspondantes auprès de l'État et de l'Europe pour financer cette action,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager l'ensemble des opérations listées dans la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 34

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie
Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Vincent TEYSSONNEYRE

Objet :	Digue domaniale de Brives-Charensac : autorisation de signer la convention de financement des études et travaux d'investissement réalisés pour le compte des groupements de collectivités entre l'établissement public Loire et la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
----------------	---

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

Dans le cadre de la défense contre les inondations sur le territoire, une partie de la ville de Brives-Charensac est protégée par une digue construite en 1864. La zone est protégée contre une crue centennale de la Loire.

Cet ouvrage mesure environ 350m de long pour une hauteur moyenne de 2m, il est revêtu d'une maçonnerie en opus incertum, avec un sommet empierré, complété d'un parafeuille en enrochement de 0,5 mètre de profondeur. De gros travaux de réfection ont été engagés ces dernières années notamment pour la réfection du perré (rejointoiement sur la totalité de la digue) du parement de la digue.

Une convention de transfert de gestion de cette digue entre l'État et la Communauté d'agglomération a été approuvée en Conseil communautaire le 13 avril 2023.

L'Établissement public Loire a porté la co-construction du Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun (PAIC) pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations sur le bassin de la Loire et ses affluents.

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est rattachée à la plateforme de Vichy. À cet effet, une convention de mise à disposition des digues domaniales de la Loire et de l'Allier, pour la plateforme de Vichy a été approuvée lors du Conseil communautaire du 14 décembre 2023.

Après inspection de cet ouvrage, il s'avère qu'il présente de nombreux désordres qui tendent à remettre en cause sa structure. Des travaux de remise en état de cette digue vont être entrepris.

Pour mettre en œuvre ces travaux, il est nécessaire d'établir une convention entre la collectivité et l'Établissement Public Loire. Celle-ci a pour objet de fixer les modalités techniques et financières de la maîtrise d'ouvrage assurée par l'Établissement public Loire des études et travaux spécifiques au système d'endiguement.

Dans le cadre de la délégation de compétence consentie à L'EP Loire par les EPCI, celui-ci gère les ouvrages et réalise ses missions au nom et pour le compte de ces derniers qui, en application du cadre légal de la délégation de compétence, demeurent responsables de tout désordre.

Dans le cadre du PAIC, ces travaux seront financés à hauteur de 80 % au titre du FPRNM. Aussi, une soulte allouée par l'État lors du transfert de gestion de l'ouvrage peut être sollicitée en complément.

Le projet de convention est annexé à la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention de financement des études et travaux d'investissement réalisés pour le compte des groupements de collectivités entre l'Établissement public Loire et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de financement des études et travaux d'investissement réalisés pour le compte des groupements de collectivités entre l'Établissement Public Loire et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 35

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie
Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Vincent TEYSSONNEYRE

Objet :	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne : approbation et signature de la convention de coopération 2025-2027
----------------	--

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

Dans le cadre de la préservation du patrimoine et des espaces naturels sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, notamment la préservation et la restauration des zones humides, l'Agglomération a signé une convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne pour la période 2022/2024 qui arrive à échéance au 31/12/2024.

Parallèlement, l'Agglomération s'est engagée dans un programme d'Études Préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations en septembre 2023. Lors de l'instruction du dossier, les services de l'État ont demandé l'intégration d'une étude sur le rôle des zones humides dans la problématique inondation au sein du programme d'études préalables.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) travaille au développement d'un outil de priorisation des zones humides pouvant répondre à cette thématique et propose un plan d'actions pour la phase opérationnelle du programme portée par le PAPI complet.

Afin de définir la collaboration entre l'Agglomération et le CEN notamment la poursuite des actions engagées et le règlement de la participation de l'Agglomération aux actions mises en œuvre dans le cadre des contrats territoriaux, et d'intégrer l'étude sur l'outil de priorisation des zones humides, il convient de conventionner avec le CEN.

La convention de coopération a pour objet, en conformité avec les dispositions de l'article L. 2511-6 du Code de la Commande Publique, de définir les modalités de coopération des partenaires en vue de la mise en place d'une stratégie commune de préservation de la biodiversité, pour le développement de la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel du territoire, la sensibilisation du public et la prévention des risques en se basant sur les solutions fondées sur la nature.

L'objectif commun poursuivi étant la préservation et la restauration des zones humides à l'échelle du périmètre des contrats territoriaux et l'intégration des trames écologiques au sein des zones urbaines autour du Puy en Velay via le Contrat Vert et Bleu « Devès, Mézenc, Gerbier », ainsi que la prévention des risques inondation en intégrant une étude sur la priorisation des zones humides concourant à la prévention des inondations.

Le détail annuel des missions du CEN Auvergne est précisé dans les annexes techniques et financières établies et validées annuellement par les deux parties .

Vu le projet de la convention cadre de la Communauté d'agglomération / CEN ci annexé,

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention de coopération 2025-2027 avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de coopération 2025-2027 avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 36

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie

Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Claire ROUCHIER

Objet :	Appel à projets Actee Sequoia 3 - Approbation du tableau de versement des financements définitifs 2024
----------------	--

Rapporteur : Patrick NAVARRE

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay s'est engagée dans la transition énergétique. Le volet « bâtiments » est prioritaire dans sa stratégie Climat-Air-Energie . L'appel à projets (AAP) Sequoia 3 lancé par le programme ACTEE vise à accompagner les collectivités publiques dans leurs projets de rénovation de leurs bâtiments publics. Cet appel à manifestation est porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

Cet appel à projets apporte un financement aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économes de flux, accompagner la réalisation d'études technico-économiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique. ACTEE apporte également différents outils à destination des collectivités et des acteurs de la filière, avec notamment la mise à disposition d'un simulateur énergétique, un site internet informant de chaque étape des projets de rénovation ainsi qu'un centre de ressources adapté aux territoires (cahiers des charges type, fiches conseils, guides, etc.) à destination des élus et des agents territoriaux.

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a souhaité répondre à cet appel à projet afin d'amplifier sa stratégie de rénovation du patrimoine tertiaire public en lien avec ses objectifs définis dans le cadre des démarches Plan Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET), Territoire à Energie Positive (TEPOS) et Cit'ergie. La rénovation du patrimoine public est un enjeu majeur de réduction des consommations énergétiques, et c'est un axe prioritaire pour l'atteinte des objectifs du décret tertiaire et la labellisation Cit'ergie.

À la suite de la réponse à l'appel à projets (AAP) « SEQUOIA 3 » lancé le 9 novembre 2021 à destination des bâtiments publics tertiaires des collectivités, le jury a décidé de sélectionner les projets du groupement constitué de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, de la Communauté de Communes des Sucs, de la Commune du Puy-en-Velay, et de la Commune d'Yssingeaux.

À la suite de l'instruction des pièces justificatives définitives, il a été validé l'attribution des sommes actualisées suivantes :

commune	Total HT
Araules	5 300,00 €
Bonneval	125,00 €
Brives-Charensac	97 020,14 €
Communauté de commune des Sucs	11 827,83 €
Chaspinhac	13 602,66 €
Communauté d'Agglomération du puy-en-Velay	67 777,12 €
Coubon	3 395,00 €
Craponne-sur-Arzon	1 496,25 €
Espaly-saint-Marcel	20 101,46 €
Lavoute-sur-Loire	900,00 €
Le Monteil	745,05 €
Le Puy-en-Velay	227 845,13 €

Polignac	6 990,00 €
Saint Germain-Laprade	22 418,75 €
Saint Hostien	18 332,26 €
Solignac- sur-Loire	45 758,00 €
Vals-près-le-Puy	1 953,33 €
Vorey-sur-Arzon	4 750,00 €
total	550 337,98 €

Vu le détail des prestations financées ci-annexé,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE dans le cadre de l'appel à projets ACTEE SEQUOÏA 3 le tableau de financements actualisé,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents nécessaires relatifs à la bonne exécution de cette délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Délibération n°36 du 12/12/2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL_CC2024_338-DE

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 37

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie

Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Jean LAPORTA

Objet :	Contrat chaleur renouvelable : approbation des aides présentées au Comité d'engagement ADEME du 8 octobre 2024
----------------	--

Rapporteur : Patrick NAVARRE

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et de la démarche Territoire à énergie positive (TEPOS), s'est fixée des objectifs ambitieux de production d'énergie renouvelable : + 32 % à l'horizon 2050. Pour y contribuer, la collectivité a signé avec l'ADEME en juillet 2023 un Contrat de Chaleur Renouvelable. Ce dernier vise les projets des filières suivantes : bois énergie, solaire thermique et géothermie.

Ce contrat, d'une durée de trois ans, permet à la Communauté d'agglomération d'animer et gérer le fonds chaleur de l'ADEME afin d'en faire bénéficier l'ensemble des porteurs de projets disposant d'un numéro SIREN : collectivités, entreprises, associations.... À la différence du «Fonds Chaleur» hors contrat, tous les projets sont potentiellement éligibles quelque soit leur taille.

Les objectifs prévisionnels sont les suivants : 6 198 MWh EnR, 28 installations de production EnR (Bois, Solaire thermique ou géothermie). Afin d'accompagner l'Agglomération dans l'animation du contrat, une aide prévisionnelle maximale de 100 000 € pourra être versée par l'ADEME. Dans ce cadre, une prestation de conseils aux porteurs de projet sera proposée par l'Agglomération.

Les critères et les montants d'aides forfaitaires correspondent au « Fonds Chaleur » de l'ADEME, la subvention apportée aux études et aux projets sera calculée en fonction de la production de chaleur renouvelable de l'installation et non en fonction du montant d'investissement.

Le 3^{ème} comité d'engagement du Contrat chaleur renouvelable s'est réuni le 8 octobre 2024 et a décidé d'aider quatre projets :

- Entreprise BETA ENERGIE : création du réseau de chaleur « bois des Chapus – IME Chantelauze » (La Chaise -Dieu) pour un montant d'investissement de 930 395 € HT et un montant d'aides de 423 750 €.
- Commune de Saint-Hostien : Rénovation énergétique du pôle enfance de Saint-Hostien pour un montant d'investissement de 128 077, 40 € HT et un montant d'aides de 50 070 €.
- L'entreprise ERE 43 : Création d'un réseau de chaleur biomasse pour l'ensemble scolaire La Chartreuse à Brives-Charensac (en remplacement/extension d'un réseau au gaz existant) pour un montant d'investissement de 952 000 € HT et un montant d'aides de 459 000 €.
- L'entreprise ERE 43 : Création d'un réseau de chaleur pour la commune de Roche-en-Régnier pour un montant d'investissement de 200 000 € HT et un montant d'aides de 32 892 €.

Le montant total des aides ADEME engagé et reversé aux porteurs de projets par la Communauté d'Agglomération est de **965 712 €**.

Le procès verbal établi par l'ADEME est annexé à la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 28/11/2024

Délibération n°37 du 12/12/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE dans le cadre de la convention de partenariat d'aides aux investissements tel que détaillé dans le procès-verbal de l'Ademe ci-annexé du contrat chaleur renouvelable, les aides suivantes :
 - 423 750 € à l'entreprise BETA ENERGIE ;
 - 50 070 € à la commune de Saint-Hostien ;
 - 459 000 € à l'entreprise ERE 43 ;
 - 32 892 € à l'entreprise ERE 43,
- AUTORISE Monsieur le Président à procéder au versement de ces aides,
- INSCRIT la somme de **965 712 €** au titre de l'exercice budgétaire concerné sous l'imputation prévue à cet effet.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 38

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

Objet :	Syndicat Mixte de Gestion de l'Aérodrome Le Puy Loudes : désignation des représentants titulaire et suppléant
----------------	---

Rapporteur : Michel BEGON

La Communauté d'agglomération est membre du Syndicat Mixte de gestion de l'aérodrome départemental du Puy-en-Velay, aux côtés de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de Haute-Loire et de la CCI de Haute-Loire.

Suite à une modification des statuts du Syndicat Mixte, la Communauté d'agglomération dispose d'un représentant (1 titulaire et 1 suppléant) au Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion de l'Aérodrome et un membre au sein du bureau désigné parmi les membres désignés au Comité Syndical.

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE les représentants titulaire et suppléant pour siéger au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion de l'Aérodrome Le Puy-Loudes :

Titulaire :

- Monsieur Jean-Paul BRINGER

Suppléant :

- Monsieur Roland LONJON

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 39

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

Objet :	Cuisine en Velay - Entente intercommunale désignation des représentants - Modification
----------------	--

Rapporteur : Michel BEGON

La Cuisine en Velay est un service de restauration collective en régie de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay qui assure la fourniture de repas pour les communes de l'Entente, dont plusieurs communes en ce qui concerne la restauration scolaire et la Communauté d'agglomération pour ce qui est de l'approvisionnement en repas de certaines crèches du territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2024 une entente intercommunale a été constituée dans le cadre de la gestion mutualisée et partenariale de ce service et 3 membres ont été désignés pour siéger à la conférence intercommunale prévue dans ce cadre.

Suite à l'installation du nouveau du Conseil Municipal de Vals-près le Puy du 22 octobre 2024, il est nécessaire de remplacer un membre.

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE Monsieur Philippe JOUJON en remplacement de Monsieur Laurent BERNARD pour siéger à la conférence intercommunale.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 40

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

Objet :	Association "la Brasserie du Digital" désignation des représentants - modification
----------------	--

Rapporteur : Michel BEGON

Dans le cadre de la création de la Cité numérique du Pensio, la Communauté d'agglomération a décidé, lors du Conseil Communautaire du 12 décembre 2019, d'adhérer à l'association « La Brasserie du Digital ».

Pour rappel, cette association d'intérêt général a pour vocation de développer et promouvoir l'économie numérique et le développement des usages du numérique pour tout type de public, en étant un outil de collaboration avec tous les acteurs concernés : entreprises, intercommunalités, Région, Département, université d'Auvergne, ESEPA, les structures à vocation économique telles que les chambres consulaires, autres associations ...

Les statuts de l'association prévoient que la Communauté d'agglomération soit représentée par 3 membres à son conseil d'administration.

Suite à la démission de Monsieur Laurent WAUQUIEZ, il est nécessaire de remplacer un membre du Conseil d'administration.

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE Monsieur Roland LONJON en remplacement de Monsieur Laurent WAUQUIEZ pour représenter la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay à l'association « La Brasserie du Digital ».

VOTE :	UNANIMITÉ
---------------	------------------

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 41

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

Objet :	Zone de Nolhac : cession d'une parcelle à M. SILLITTO
----------------	---

Rapporteur : Michel BEGON

La Communauté d'agglomération est sollicitée par Monsieur David SILLITTO, pour l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section BM n° 592 (environ 2 170 m²) située à coté de son entreprise sur la zone de Nolhac, commune de Saint-Paulien.

Monsieur David SILLITTO possède une entreprise de réparation de manèges et souhaite développer son activité, cela nécessite l'agrandissement de ses locaux.

La cession de cette parcelle pourrait intervenir au prix de 20 € HT / m², soit un montant total HT d'environ 43 400 €, prix supérieur à l'estimation de France Domaine du 19 août 2024. La surface définitive sera établie après élaboration du plan de bornage, à la charge du demandeur.

Les conditions habituelles définies par les délibérations des Conseils Communautaires du 22 décembre 2015 et du 13 février 2018 seraient appliquées.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE la cession d'une partie de la parcelle cadastrée BM n°592, pour une superficie d'environ 2.170 m² au profit de Monsieur David SILLITTO ou de toute personne physique ou morale agissant pour son compte,
- APPROUVE cette transaction pour un montant d'environ 43 400 € HT, frais en sus à la charge de l'acquéreur, prix supérieur à l'estimation de France Domaine du 19 août 2024,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de ces opérations ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations du 22 décembre 2015 et du 13 février 2018.

VOTE :	UNANIMITÉ
---------------	------------------

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL_CC2024_343-DE

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 42

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

Objet :	Zone des Fangeas : cession d'une parcelle à M. ALLIROL
----------------	--

Rapporteur : Michel BEGON

La Communauté d'agglomération est sollicitée par la SARL ALLIROL EMCS, pour l'acquisition d'une parcelle située sur la zone des Fangeas, commune de Solignac-sur-Loire et cadastrée section G 1437 d'une superficie de 1 612 m².

En effet, cette entreprise, spécialisée dans le photovoltaïque, souhaite acquérir cette emprise foncière lui permettant de réaliser un projet d'agrandissement suite à son développement

La cession de cette parcelle pourrait intervenir au prix de 32,50 € HT / m², soit un montant total HT de 52 390 €, prix à l'estimation de France Domaine du 22 novembre 2024.

Les conditions habituelles définies par les délibérations des Conseils Communautaires du 22 décembre 2015 et du 13 février 2018 seraient appliquées.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE la cession de la parcelle cadastrée G n°1 437, d'une superficie de 1 612 m² au profit de la SARL ALLIROL EMCS ou de toute personne physique ou morale agissant pour son compte,
- APPROUVE cette transaction pour un montant de 52 390 € HT, frais en sus à la charge de l'acquéreur, prix supérieur à l'estimation de France Domaine du 22 novembre 2024,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de ces opérations ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations du 22 décembre 2015 et du 13 février 2018.

VOTE :	UNANIMITÉ
---------------	------------------

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL_CC2024_344-DE

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 43

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

Objet :	Commune de Malvières : acquisition de la parcelle AN 166 pour l'extension de l'arboretum de Charvols
----------------	--

Rapporteur : Philippe MEYZONET

Depuis 2017, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay assure la gestion et l'entretien de l'arboretum de Charvols, situé sur la commune de Malvières. Depuis 2023, plusieurs aménagements touristiques ont été réalisés, apportant une valeur ajoutée significative au site et marquant un tournant dans sa fréquentation.

Dans le cadre du développement de ce lieu, la Communauté d'agglomération a signé en octobre 2023 une convention de partenariat avec l'Université Clermont Auvergne (UCA) et l'Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale (INRAE). Ce partenariat a pour objectif de promouvoir l'arboretum et la filière forestière auprès des jeunes et de contribuer à la recherche scientifique sur les essences de reboisement du futur.

En 2021, la parcelle AN 166, d'une superficie de 14 563 m² et jouxtant l'arboretum a fait l'objet d'une coupe rase. Cette même parcelle est aujourd'hui mise en vente par son propriétaire au prix de 1 500 €. Conformément à l'article L. 331-19 du Code forestier, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a été consultée pour savoir si elle souhaitait exercer son droit de préférence en tant que propriétaire d'une parcelle boisée contiguë.

Par anticipation et compte tenu du délai de réponse court de 2 mois, la Communauté d'agglomération a souhaité exercer ce droit de préférence par courrier du 16 juin 2024, sous réserve de l'approbation du Conseil communautaire.

Cette acquisition vise à proposer une extension de l'arboretum de Charvols, renforçant ainsi son potentiel de recherche scientifique et contribuant au développement du site.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE l'acquisition de la parcelle AN 166 d'une superficie de 14 563 m² sur la commune de Malvières, appartenant à Madame GIBERT Stéphanie,
- ACCEPTE cette acquisition au prix de 1 500 €, frais en sus à la charge de la Communauté d'agglomération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à entreprendre toute démarche et à signer tous les actes nécessaires en vue de la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL_CC2024_345-DE

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 44

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Délibération n°44 du 12/12/2024

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

Objet :	Commune de Malvières : acquisition des parcelles AN 135, AN 146 et AN 148 pour l'extension de l'arboretum de Charvols
----------------	---

Rapporteur : Philippe MEYZONET

Depuis 2017, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay assure la gestion et l'entretien de l'arboretum de Charvols, situé sur la commune de Malvières. Depuis 2023, plusieurs aménagements touristiques ont été réalisés, apportant une valeur ajoutée significative au site et marquant un tournant dans sa fréquentation.

Dans le cadre du développement de ce lieu, la Communauté d'agglomération a signé en octobre 2023 une convention de partenariat avec l'Université Clermont Auvergne et l'Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale (INRAE). Ce partenariat a pour objectif de promouvoir l'arboretum et la filière forestière auprès des jeunes et de contribuer à la recherche scientifique sur les essences de reboisement du futur.

D'un point de vue scientifique, il est primordial de comparer les essences présentes à l'arboretum avec celles des massifs forestiers environnants. Or, le Sapin pectiné, essence emblématique et majoritaire des massifs du plateau de La Chaise-Dieu ne figure pas parmi les essences actuellement étudiées à l'arboretum. Cependant, des sapins d'une classe d'âge similaire aux arbres de l'arboretum et ayant grandi dans des conditions équivalentes (même sol et même climat), se trouvent en grand nombre sur les parcelles AN 148 et AN 146.

À la demande des chercheurs de l'INRAE, il est nécessaire de trouver un moyen d'équiper ces sapins de capteurs, étant donné leurs similitudes de croissance, afin de disposer d'un élément de comparaison entre les arbres du futur et ceux du présent.

Les parcelles AN 148 et AN 146, où se trouvent ces sapins, appartiennent à Madame Marcelle DUCHAMPT et sont riveraines à l'arboretum. Elle possède également la parcelle AN 135, actuellement en état de lande, qui est également contiguë à l'arboretum. Madame DUCHAMPT a formulé, récemment à notre collectivité le souhait de se séparer de ces parcelles. L'estimation de l'ensemble de ces trois parcelles a été convenue au prix de 2 800 € pour une surface totale de 5 109 m², montant acté par la propriétaire.

Cette acquisition vise à proposer une extension de l'arboretum de Charvols, renforçant ainsi son potentiel de recherche scientifique et contribuant au développement du site.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE l'acquisition des parcelles AN 135, AN 146 et AN 148 d'une superficie totale de 5 109 m² sur la commune de Malvières, appartenant à Madame DUCHAMPT Marcelle,
- ACCEPTE cette acquisition au prix de 2 800 €, frais en sus à la charge de la Communauté d'agglomération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à entreprendre toute démarche et à
Délibération n°44 du 12/12/2024

signer tous les actes nécessaires en vue de la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 45

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Délibération n°45 du 12/12/2024

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

Objet :	Dispositif d'aides à la suppression des boisements gênants : signature d'une convention de partenariat entre le Département de la Haute-Loire et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
----------------	--

Rapporteur : Philippe MEYZONET

Le Département de la Haute-Loire sollicite la Communauté d'agglomération pour la signature d'une convention de partenariat concernant l'aide à la suppression des boisements gênants. Ladite convention est joint à cette délibération, ainsi que ses annexes : la fiche du dispositif et le formulaire de demande de subvention.

Ce dispositif d'aides départementales vise à soutenir financièrement les propriétaires ou les exploitants agricoles dans leurs investissements de remise en culture agricole de parcelles boisées classées en périmètre interdit, en sous-périmètre libre « à reconquérir pour l'agriculture » ou en périmètre réglementé (hors sous-périmètre réglementé bois pâturé) à la réglementation communale des boisements.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre général des interventions départementales en matière d'aménagement foncier. Il distingue une aide aux travaux de dessouchage (une aide de 50 % des coûts des travaux plafonnées à 1 800 €/ha) et de débroussaillage (une aide de 50 % des coûts des travaux plafonnées à 1 000 €/ha).

À ce titre, la Communauté d'agglomération s'engage à:

- réceptionner et s'assurer de la complétude des dossiers de demande de subvention ;
- transmettre les dossiers au Département pour étude et attribution et le cas échéant émettre un avis technique des services de la Communauté d'agglomération ;
- en cas d'attribution d'une subvention de la Commission Permanente, à réceptionner et transmettre au Département une facture acquittée pour les travaux réalisés, une photographie couleur des parcelles ainsi qu'une attestation de constat de réalisation de travaux faite par la Communauté d'agglomération après contrôle de l'effectivité des travaux.

La Communauté d'agglomération en tant qu'instructeur pour le compte du Conseil départemental, n'autorisera qu'une seule relance au demandeur, en cas de dossier incomplet. Si le demandeur ne respecte pas cette condition, la demande deviendra automatiquement inéligible.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le dispositif d'aide départementale à la suppression des boisements gênants,
- VALIDE le projet de convention de partenariat correspondant entre le Département de la Haute-Loire et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,

Délibération n°45 du 12/12/2024

-AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 46

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Margaux UEBELHARD Développement économique

Objet :	Dispositif « d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente » : modification
----------------	---

Rapporteur : Corinne BRINGER

Par délibération n°24 du 27 septembre 2017, le Conseil Communautaire a adopté la mise en œuvre d'un dispositif «d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente», en lien avec celui de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce règlement d'aide a depuis été modifié en Conseil Communautaire du 20 juin 2019.

Cependant, il conviendrait de mettre à nouveau à jour le règlement d'attribution relatif à ce dispositif, de façon à tenir compte des évolutions régionales intervenues lors de la dernière Commission « Développement économique » du mois de juin 2024 et dont voici une présentation succincte (le contenu détaillé du règlement d'attribution étant annexé à la présente délibération) :

- avoir un chiffre d'affaires inférieur à deux millions d'euros HT,
- sont exclues les surfaces de vente au-delà de 150 m²,
- sont exclues les entreprises de restauration rapide (code APE 56.10C),
- ...

Conformément à la loi NOTRe, les conditions de mise en œuvre de ce dispositif sont mentionnées dans la convention conclue avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, s'agissant des aides économiques.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- MODIFIE son règlement « d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente », en lien avec celui de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et dont les modalités d'attribution sont précisées dans le règlement joint,
- APPROUVE le nouveau règlement d'attribution du dispositif « d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente »,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à instruire les dossiers de demandes de subventions et à statuer sur l'octroi desdites subventions, par arrêtés, dans la limite des enveloppes financières telles qu'arrêtées annuellement.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL_CC2024_348-DE

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 47

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Margaux UEBELHARD Développement économique

Objet : Aide à l'immobilier d'entreprises et touristique

Rapporteur : Corinne BRINGER

Lors des Conseils communautaires du 15 décembre 2022 et du 22 juin 2023, de nouveaux dispositifs d'aides à l'immobilier d'entreprises ont été adoptés à l'occasion du renouvellement d'un partenariat entre le Département de la Haute-Loire et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay en la matière.

En voici les principales modalités :

<u>Aides à l'immobilier d'entreprise Département / Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay</u>
immobilier « de production » : 1 / aide du Département de la Haute-Loire - aide de 10 % pour une dépense subventionnable maxi de 400 000 € HT (plus de plafond au m²), soit une subvention maximale de 40 000 €, - bénéficiaires : industrie, artisanat, service aux entreprises, services informatiques et numériques, prestataires de service à l'industrie, logistique, entreprises de gros, entreprises exerçant des activités de transformation et de commercialisation, à la condition de développer une activité de production, - nature des projets retenus : construction, extension, acquisition ou réhabilitation de bâtiments, - seuil retenu : 250 m² et plus. 2 / aide de la Communauté d'agglomération : aide égale à celle du Département.
Aide à l'immobilier touristique : 1 / aide du Département de la Haute-Loire - aide à l'hôtellerie de tourisme, - aide maximum de 40 000 €, - bénéficiaires : hôtel de tourisme classés 2 étoiles minimum avant ou après investissement, - nature des projets retenus : achat des murs et travaux. 2 / aide de la Communauté d'agglomération : 17,50 % de la dépense subventionnable HT du Département, soit une aide maximale de 7000 €.
Aide à l'hôtellerie de plein air de tourisme : 1 / aide du Département de la Haute-Loire - aide maximum de 40 000 €, - bénéficiaires : exploitants à titre individuel ou en société d'un camping avec un capacité d'au moins 50 emplacements, - nature des projets retenus : achat des murs et du foncier, investissements immobilier ou paysagers. 2 / aide de la Communauté d'agglomération : 17,50 % de la dépense subventionnable HT du Département, soit une aide maximale de 7000 €.

Outre ces dispositions financières, le partenariat entre le Département et la collectivité permet

Délibération n°47 du 12/12/2024

un montage et une instruction commune des dossiers par le Département, lequel soumet 4 projets éligibles aux aides de la Communauté d'agglomération au regard des modalités applicables. Ces aides sollicitées représentent un montant total de 132 351,00 €, réparties suivant le tableau ci-annexé.

Sur ces bases, il convient de valider les conventions attributives de subvention correspondantes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE les aides à l'immobilier d'entreprises telles que présentées dans le tableau ci-annexé, représentant un montant d'aides de 132 351,00 €,
- VALIDE les conventions d'attribution d'aides correspondantes et ci-annexées,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à les signer.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 48

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Luidgi GRANGEON Développement touristique et territoriale

Objet :	Nouveau schéma cyclable du Département - Modification des circuits VTT de l'Emblavez et du Puy Centre : demande de subvention auprès du département
----------------	---

Rapporteur : Jean-Benoît GIRODET

Dans le cadre du schéma cyclable départemental, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay doit repenser la structuration de l'offre VTT pour répondre à ce nouveau schéma.

Le Département travaille sur un panneau global présentant l'offre VTT en Haute-Loire qu'il prendra à sa charge. Les différents EPCI, dont la Communauté d'agglomération, pourront se servir de cette base pour les panneaux d'accueils de leurs sites VTT-FFC.

La restructuration concerne les sites VTT de l'Emblavez et du Puy Centre, sites reconnus VTT-FFC. Cette dernière entraîne pour la Communauté d'agglomération, une modification du balisage des parcours actuels, l'objectif départemental étant de tendre vers une offre plus qualitative. Suite à cette modification, il convient de retravailler les dépliants VTT qui font la promotion des parcours à l'échelle du territoire.

La Communauté d'agglomération sollicite une subvention du Département de la Haute-Loire pour la restructuration de son réseau VTT en vue de répondre au schéma cyclable départemental.

Le budget prévisionnel de ces investissements a été évalué à **17 068 € HT** répartis comme suit :

Dépenses prévisionnelles	Description	Montant HT
	Modification espace VTT L'Emblavez – Retraçage des itinéraires / reconnaissance des itinéraires / mise à jour du balisage / débalisage «Balcon du Velay » / Réunions « comité de pilotage »	4 780 €
	Modification espace VTT Le Puy – Retraçage des itinéraires / reconnaissance des itinéraires / mise à jour du balisage / débalisage «Boucle du Velay » / Réunions « comité de pilotage »	5 100 €
	Espaces VTT-FFC "Entre Loire et Volcans" et "Entre Patrimoine et Volcans" Dépliants cartographiques / Panneaux : plans panoramiques des circuits	7 188 €
	TOTAL	17 068 €

Le plan de financement de cette restructuration s'établit ainsi :

Plan de financement prévisionnel	Financier	Montant	Subvention sollicitée %
	Région - AMI	3 413,60€	20 %
	Département	8 534,00€	50 %
	Total Aides Publiques	11 947,60€	70 %
	Autofinancement	5 120,40€	30 %

Délibération n°48 du 12/12/2024

	Total Financement	17 068 €	100 %
--	--------------------------	----------	--------------

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE le projet de restructuration des sites VTT-FFC de l'Emblavez et du Puy Centre,
- AUTORISE Monsieur le Président à engager l'opération,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération sachant que la Communauté d'agglomération assurera une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel,
- SOLLICITE des demandes de subventions auprès de la Région dans le cadre de l'Appel à Manifestations d'Intérêts,
- PROCÈDE aux demandes de subventions auprès du Département dans le cadre de l'aide aux espaces sites et itinéraires,
- AUTORISE Monsieur le Président à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 49

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Luidgi GRANGEON Développement touristique et territoriale

Objet :	Fonds de concours d'investissement (sport et tourisme) pour les communes de moins de 1 000 habitants : attribution 2024
----------------	---

Rapporteur : Jean-Benoît GIRODET

Par délibération du 22 juin 2023 et modifié lors de la séance du Conseil communautaire du 7 mars 2024, la Communauté d'agglomération a instauré un guide des fonds de concours pour les communes de moins de 1 000 habitants, conformément aux dispositions de l'article L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux libertés et responsabilités locales.

Pour l'année 2024, 13 dossiers ont été déposés par les communes, 5 au titre du tourisme et 8 au titre du sport. 10 projets ont été retenus, pour une attribution globale de 131 150,75 €, par délibération du 7 mars 2024.

Pour rappel, la limite de l'enveloppe annuelle est fixée à 200 000 € pour l'année 2024. Il reste ainsi 68 489,25 € disponibles sur cette enveloppe.

À noter qu'un des 10 dossiers retenus lors de la délibération du 7 mars 2024 ne rentre pas dans le cadre des modalités de versement des fonds de concours car les travaux ont commencé avant la décision d'attribution de ce fonds de concours. Le montant de la subvention accordée à ce dossier était de 6 507, 20 €, ce qui libère cette somme pour d'autres dossiers.

Les 3 dossiers ajournés en mars 2024 (Julliangues, Saint-Christophe-sur-Dolaizon et Ceysac) ont été étudiés ultérieurement lors du comité technique qui s'est tenu le 27 novembre 2024.

Le comité technique valide 2 des dossiers concernés, pour un montant global de 42 863,73 €, un des dossiers n'étant pas éligible à l'attribution de fonds de concours.

Il convient donc d'examiner le tableau récapitulatif en annexe, en reprenant les projets étudiés par le comité technique.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'attribuer, au titre des fonds de concours (sport et tourisme) de l'année 2024, les 2 projets tourisme inscrits dans le tableau récapitulatif joint en annexe,
- APPROUVE la convention type d'attribution,
- AUTORISE Monsieur Le Président à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL_CC2024_351-DE

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

Délibération n° 50

Date de la

Convocation :

vendredi 06
décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUDAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Wilfried MASSON Développement touristique et territoriale

<u>Objet</u> :	Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu : Désignation des représentants - Modification
-----------------------	---

Rapporteur : Jean-Benoît GIRODET

Le Syndicat mixte du Projet Chaise-Dieu a été constitué le 26 septembre 2007 afin de permettre aux différentes collectivités intéressées de faire les travaux de rénovation de l'ensemble abbatial de La Chaise Dieu, mais également d'assurer leur valorisation scientifique, patrimoniale, culturelle, touristique et d'assurer leur rayonnement en toute matière. À cet effet, la Commune de la Chaise-Dieu a mis à disposition du Syndicat mixte lesdits bâtiments.

Le syndicat mixte est administré par un comité syndical qui se compose de 13 membres dont :

- 7 délégués désignés par le Département de la Haute-Loire,
- **3 délégués désignés par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,**
- 3 délégués désignés par la Commune de la Chaise-Dieu.

D'autre part, chaque collectivité désigne un nombre de suppléants égal au nombre de délégués titulaires. Ces derniers figurent sur une liste et sont appelés dans l'ordre de celle-ci.

À date, les 3 délégués de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay sont :

- M. Jean-Claude BONNEBOUCHE,
- M. Jean-Benoît GIRODET,
- M. Michel JOUBERT.

Les suppléants :

- Mme Corinne GONCALVES,
- M. Marc GIRAUD,
- Mme Maryse POURRAT.

Suite au décès de Monsieur Michel JOUBERT, il est proposé de désigner un nouveau représentant communautaire, pour le remplacer en tant que délégué au sein du Syndicat mixte du projet La Chaise Dieu.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Événementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VALIDE les modifications des délégués au Syndicat Mixte du projet La Chaise Dieu, à savoir :

Les délégués titulaires :

- M. Jean-Claude BONNEBOUCHE,
- M. Jean-Benoît GIRODET
- M. Roland LONJON,

Les délégués suppléants :

- Mme Corinne GONCALVES,
- M. Marc GIRAUD,
- Mme Maryse POURRAT.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL_CC2024_352-DE

Signé le 12/12/2024,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024